



Festival
international
de jardins
24^e édition
Jardins
de Métis
24 juin –
1^{er} octobre
2023
Racines

 Hydro
Québec
Partenaire depuis 1999

Jardinsdemetis.com

Jardins de Métis 200, route 132, Grand-Métis, Québec

Citadelle Québec

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR	3
PRÉSENTATION DU FESTIVAL	4
ACHALANDAGE	4
RACINES – THÉMATIQUE 2023	4
JARDINS EXTRA-MUROS	8
RÉSIDENCES RBC.....	9
AUTRES ARTISTES EN RÉSIDENCE	10
ATELIER D'ÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....	11
PROGRAMME DU CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (CCA).....	12
PLAN D'ACTION	12
PRIX ET MENTIONS D'HONNEUR.....	13
FINANCES.....	13
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	15
ÉQUIPE DU FESTIVAL	17
DONATEURS	18



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

La thématique *Racines / Roots* de l'édition du Festival 2023 a suscité beaucoup d'intérêt de la part du grand public : population locale, visiteurs du Québec et touristes canadiens et internationaux. Malgré une très légère baisse du taux d'achalandage en comparaison aux années pandémiques, nous sommes fiers de maintenir le nombre de visites au-delà de 50 000 personnes sur une période de six mois annuellement.

L'appel de candidatures sur le thème de la création d'un jardin contemporain axé vers l'avenir et ancré sur les postulats dorénavant incontournables de la responsabilité écologique, économique et culturelle a interpellé jusqu'à 134 équipes dont 32 provenant de l'international et 42 équipes pancanadiennes. Encore une fois, il nous a été permis de constater l'essaim des propositions toutes aussi pertinentes les unes que les autres. La créativité de ces équipes multidisciplinaires : architectes, architectes paysagistes, ingénieurs, etc. a suscité beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs.

Au-delà des 5 projets construits sur le site du Festival, deux jardins extra-muros ont vu le jour au cours de l'été : à Ste-Flavie en bordure du fleuve par l'architecte paysagiste Rosetta S. Elkin de Practice Landscape et à la place Pasteur au centre du campus de l'UQAM par deux étudiantes du DESS en design d'événements à l'École de design de l'UQAM.

Au cours du mois d'août, l'Atelier d'été de l'Université de Montréal a accueilli 15 étudiants au baccalauréat et à la maîtrise en architecture de paysage et du baccalauréat en urbanisme et de la maîtrise Ville territoire et paysage. Le programme du Centre Canadien d'Architecture (CCA) pour les étudiants à la maîtrise a permis d'accueillir trois étudiants au cours de l'été. Ce projet étalé sur trois ans vise à explorer et à soutenir la manière dont les Jardins de Métis font face à un climat local en changement.

Les résidences d'artiste sises à la magnifique Maison d'Ariane ont permis d'accueillir 4 artistes émergentes en littérature et arts visuels pour sa 3^e édition. Cette résidence accueille également quelques artistes au cours de la saison et les bénévoles venus prêter main-forte aux concepteurs dans la construction de leurs jardins avant l'ouverture de la saison.

Le plan d'action découlant du Plan stratégique 2022-2027 a mené à plusieurs actions, dont l'importante mise en place d'un partenariat bilatéral international avec le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire : un jardin créé par des créatrices québécoises sera réalisé à Chaumont-sur-Loire et une équipe de concepteurs de Chaumont viendra construire un jardin sur le site du Festival. C'est une première pour nous et cette collaboration verra le jour en 2024 lors des célébrations du 25^e anniversaire du Festival.

Le Festival ne peut exister sans les fidèles partenaires gouvernementaux, le soutien des donateurs et des ambassadeurs. Nous les remercions encore et pour toujours profondément de la confiance qu'ils portent envers le Festival et sa pérennité.

Sur cette note, nous vous convions à venir célébrer la 25^e édition du Festival en 2024, où toute une programmation spéciale a été imaginée par l'équipe de direction.

C'est un rendez-vous!



Lise Gagné
Présidente



Alexander Reford
Directeur

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Le Festival international de jardins a pour mission la mise en valeur, l'éducation et l'interprétation de la création contemporaine dans le domaine de l'art des jardins. Il participe à la recherche et à la réflexion sur l'avancement des jardins conceptuels et contribue au rayonnement international des Jardins de Métis, en présentant chaque année une vingtaine de jardins contemporains et éphémères.

Le Festival international de jardins est le plus important festival de jardins contemporains en Amérique du Nord. Depuis sa création en 2000, quelque 200 jardins inédits ont été présentés in situ à Grand-Métis et dans des lieux extra-muros au Canada et à l'étranger.

Présenté aux Jardins de Métis, dans la région touristique de la Gaspésie, le Festival se déroule sur un site adjacent aux jardins historiques créés par Elsie Reford et permet d'établir un dialogue entre l'histoire et la modernité, entre la conservation, la tradition et l'innovation. L'événement propose chaque année des créations réalisées par des architectes paysagistes, architectes et artistes de divers horizons, dans un environnement naturel en bordure du fleuve Saint-Laurent.



ACHALANDAGE

La 24^e édition du Festival a été présentée du 21 juin au 2 octobre 2023.

	2023	2022	2021	2020	2019
Juin	3 964	3 660	3 509	2 793	4 054
Juillet	19 861	21 307	25 149	20 194	20 625
Août	19 909	20 952	26 569	24 565	23 163
Septembre-octobre	10 035	9 748	9 981	10 122	6 746
TOTAL	53 769 - 3,4 %	55 667 - 14,6%	65 208 + 13 %	57 674 + 5 %	54 588

Afin de faciliter l'accès aux familles, la politique tarifaire des Jardins de Métis offre l'admission gratuite pour les enfants de 13 ans et moins, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte. Une carte de membre à tarif réduit (30 \$) était proposée aux jeunes adultes de 30 ans et moins. 730 personnes détenaient une carte de membre des Jardins de Métis en 2023.

RACINES – THÉMATIQUE 2023

Sous le thème *Racines / Roots*, les concepteur.trice.s étaient invité·es à imaginer un présent et un avenir écologiquement, économiquement et culturellement responsables en tirant profit des enseignements des générations précédentes.

L'avènement de l'ère numérique, la mondialisation et le rythme effréné auquel se succèdent les technologies bouleversent profondément notre rapport au temps, à la matérialité et à l'Autre. *Racines / Roots* rejette la vision anhistorique héritée de la révolution industrielle pour tendre vers une approche transhistorique se

nourrissant de nos héritages communs. Ce thème contrecarre la force d'homogénéisation attachée à la mondialisation, connotant la notion de mondialité telle que définie par le poète et philosophe d'origine martiniquaise Édouard Glissant (1928-2011). Il invite à un retour à l'essentiel en privilégiant l'intégration d'espèces végétales indigènes, de matériaux locaux, récupérés ou à faibles impacts sur l'environnement, ainsi que de méthodes de construction traditionnelles à une vision actuelle articulée au diapason des communautés et des écosystèmes régionaux. Rassembleur, militant, innovant et à échelle humaine, *Racines / Roots* se veut transcender les générations et les disciplines.

Au total, 134 propositions en provenance de 32 pays ont été étudiées. Les 42 candidatures en provenance du Canada, se répartissaient comme suit :

- 37 en provenance du Québec : 24 de Montréal, 6 de Québec et une candidature en provenance de Beloeil, Cap-Chat, Étang-du-Nord, Greenfield Park, St-Denis-de-Brompton, St-Jean-Port-Joli et St-Louis
- 2 de Winnipeg (Manitoba)
- 1 d'Ottawa et de Windsor (Ontario)
- 1 de Brooklyn (Nouvelle-Écosse)

Les autres candidatures provenaient de :

- États-Unis : 24
- Chine : 13
- France : 9
- Allemagne : 4
- Brésil, Italie, Mexique et Portugal : 3
- Australie, Autriche, Inde, Japon, Norvège, République Tchèque et Turquie : 2
- Bangladesh, Belgique, Bulgarie, Chili, République de Corée, Espagne, Finlande, Hong-Kong, République islamique d'Iran, Jordanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Thaïlande : 1

Le comité de sélection, formé de David Bonnard, architecte HMONP (ENSAL) et fondateur de HYTT Architecture, Lyon, France; de Stéphanie Henry, architecte paysagiste AAPQ-AAPC et co-fondatrice de Castor et Pollux – Agence de paysage et design urbain, Montréal; de François Côté, associé principal de Norton Rose Fulbright Canada et membre du conseil d'administration du Festival; d'Alexander Reford, directeur des Jardins de Métis et du Festival international de jardins; d'Ève De Garie-Lamanque, directrice artistique du Festival international de jardins; et de François Leblanc, coordonnateur technique du Festival, a retenu les 5 projets suivants :

Le jardin des quatre colonnes

Vincent Dumay et Baptiste Wullschleger, Suède / France



À travers un projet manifeste et poétique, nous souhaitons que le public découvre des solutions pour un avenir à la fois plus enviable et plus vertueux. Notre volonté est de sensibiliser à la question de la finitude des ressources. Le jardin des quatre colonnes est une expérience qui se déploie dans le temps, où des éléments construits en terre crue et un milieu vivant vont évoluer librement au fil des années.

La construction en pisé est une technique consistant à compacter une terre légèrement humide dans un coffrage par couches successives. Construits à l'aide de coffrages tubulaires, les fûts cannelés évoquent des colonnes

doriques et donnent à voir la terre cachée sous nos pieds.

Maillage

Friche Atelier (Frédérique Allard, Jean-Jacques Yervant, Aliénor de Montalivet), Canada (Québec)



L'utilisation des végétaux est au cœur du développement de nos civilisations. Employés pour se nourrir, se protéger, se soigner et se vêtir, leurs multiples applications ont permis aux peuples de survivre et de prospérer.

Les propriétés tinctoriales des plantes sont connues depuis l'Antiquité et leur emploi pour la coloration des fibres végétales et animales en fait un savoir-faire millénaire valorisant les différentes parties de la plantes (feuilles, racines, fleurs, fruits...). Maillage explore de manière

métaphorique la relation entre deux univers, celui du textile et celui du végétal.

Matière-Matière

Studio Haricot (Marie-Pier Caron-Desrochers, Tristan Morissette), Rose-Marie Guévin et Vincent Ouellet, Canada (Québec)



Matière-Matière, c'est l'expérience intrinsèque d'une relation ton sur ton (texture sur texture, couleur sur couleur) : des volumes qui émergent comme fruits du site; comme extensions de la végétation. Trois murs se courbent, convergent, se projettent, se dilatent et se contractent. Le projet s'inscrit comme une invitation à parcourir tactilement une mise à nu de la matière, au sein de moments de rencontre inusités. La structure de béton de chanvre, lorsqu'érigée dans un lopin de blé et sur un tapis de paillis, offre un parallèle entre les possibles transformations de fibres végétales jusqu'à la matérialisation d'espaces posés.

Racines de mer

Cassandra Ducharme-Martin et Gabriel Demeule, Canada (Québec)



Dans un climat semblable au nôtre, à l'île de Læsø au Danemark, les femmes fabriquaient à l'aide de zostère, une plante marine, le toit de leurs maisons. Grâce aux propriétés imperméables et ignifuges des végétaux marins récoltés sur les plages, ces toits ont résisté aux intempéries pendant plus de 300 ans.

Racines de mer se veut une réflexion sur le bâti de demain. Elle propose au visiteur la découverte du territoire et savoir-faire québécois. L'ossature en bois légère révélée célèbre l'élégance de cette méthode de construction omniprésente en Amérique du Nord. La

toiture d'algues exploite quant à elle les richesses du fleuve Saint-Laurent et révèle son potentiel latent.

S'Y RETROUVER

Jinny Yu, Ki Jun Kim et Frédéric Pitre, Allemagne / Canada (Ontario + Québec)



Les visiteurs sont invités à entrer dans un dédale englouti : un puzzle avec un choix de voies et d'impasses conçues pour confondre et défier l'explorateur. La hauteur des murets se situant au niveau du sol, une vue d'ensemble du parcours permet d'identifier un trajet avant de s'engager. En entrant dans le labyrinthe, les visiteurs rejoignent le premier niveau de substrat du système racinaire et marchent autour du réseau composé de terre et de trèfle blanc représentant un motif des racines de deux arbres reliés par le mycélium fongique.

Le trèfle blanc, tout comme beaucoup d'autres nous colons anciens et récents, est venu d'Europe et a pris racine, s'étendant sur tout le continent nord-américain et interagissant avec l'écologie du sol indigène. S'y retrouver incite les visiteurs à ralentir et à réfléchir au système racinaire ainsi qu'à la question coloniale.

Mentions spéciales

Une mention spéciale a été accordée par le comité de sélection à deux projets, soit : **Divine nature**, par Bernard-Félix Chénier, Hugo Duguay, Nathaniel Proulx Joannis, Karl Robert et Justine Valois ; et **Edwidge**, par Ariane Ouellet-Pelletier et Thomas O. St-Pierre.

Deux jardins, réalisés l'an dernier sur des sites extra-muros ont pris place sur le site du Festival :

Mer du vent d'Emmanuelle Loslier, architecte paysagiste, Camille Zaroubi, architecte paysagiste, Montréal (Québec) Canada. Réalisé en collaboration avec le Centre d'art de Kamouraska.

Absolues Jardin d'Anne Bernard, Marianne Demers et Lou Marchais, étudiantes au DESS en design d'événements de l'UQAM, Montréal (Québec) Canada. Réalisé en collaboration avec l'UQAM et le Partenariat du Quartier des spectacles.

Les 16 autres jardins accessibles au public, créés lors d'éditions précédentes, étaient :

Choose your Own Adventure de Balmori Associates [Noémie Lafaurie-Debany, Javier Gonzalez-Campana, Simon Escabi, Chris Liao, Cristina Preciado], New York, États-Unis

Corps de résonance de Charlotte Barbeau, Leila Desrosiers, Félix Roy, Jean-Benoit Trudelle, Montréal (Québec) Canada

Courtesy of Nature de Johan Selbing, Anouk Vogel, Amsterdam, Pays-Bas

Folie numérique de Véronique Côté, Sandrine Héroux, Hugo Thibaudeau, Québec (Québec) Canada

Hässja d'Emil Bäckström, Stockholm, Suède

La Chrysalide de Gabriel Lacombe, Virginie Roy-Mazoyer, Montréal (Québec) - Vancouver (Colombie-Britannique) Canada

Le bois de biais et sa folie de l'Atelier le balto [Marc Pouzol, Véronique Faucheur, Marc Vatinel], Kai Schiemenz, Berlin, Allemagne

Le Dernier petit cochon d'APPAREIL Architecture [Kim Pariseau, Marc-Antoine Juneau, Esther Leduc, Raphaëlle Gendron, Jérémie Parent, Justine Dumas], Montréal (Québec) Canada

Le Rocher très percé de Humà Design [Stéphanie Cardinal, Olivier Laplante-Goulet, Lorelei L’Affeter], Vincent Lemay, Montréal (Québec) Canada

Miroirs acoustiques d’Emmanuelle Loslier et Camille Zaroubi, Montréal (Québec) Canada

Open Space de legaga [Gabriel Lemelin, Francis Gagnard, Sandrine Gaulin], Québec (Québec) Canada

Réflexions colorées de Hal Ingberg, Montréal (Québec) Canada

Station Grand-Métis de Le Bocal d’Architecture ABCP [Bernard Serge Gagné, Guillaume Bélanger], Québec (Québec) Canada

The Maze – Pavots bleus de Bill Vazan, Montréal (Québec) Canada

This Rocks! Get Lost! De MVVA [Michael Van Valkenburgh, Scott Streeb, Joe Bivona], New York, États-Unis

Veil Garden de Studio Bryan Hanes [Bryan Hanes, Pete Malandra, Jose Menendez, Yadiel Rivera Diaz, Brenna Herpmann] et DIGSAU [Jules Dingle, Jeff Goldstein, Mark Sanderson, Jamie Unkefer, Aaron Jezzi] Philadelphie, États-Unis

JARDINS EXTRA-MUROS

Jardin de bord de mer II

De concert avec le Fonds de solidarité FTQ, TELUS, la municipalité de Sainte-Flavie et des bénévoles, le *Jardin de bord mer II* a pris forme à l’automne. Aménagé avec des plantes indigènes choisies pour leur capacité de retenir les berges, ce second projet pilote de jardin pourra inspirer la restauration d’autres sites dans la région. Son implantation a été initiée avec l’aide de la chargée de projet, Catherine Auger. Une première plantation a été réalisée le samedi 23 septembre avec des bénévoles de Sainte-Flavie, des employés de TELUS et une équipe des Jardins de Métis.

La conception du jardin a été faite par Rosetta Elkin et son équipe de Practice Landscape (Emily Hicks, Sarah Diamond), une firme qui se spécialise dans la réalisation de projets écologiques. Rosetta Elkin est l’auteure du livre *Landscapes of Retreat*, publié par K. Verlag en 2022, dans lequel la réponse de Sainte-Flavie à l’érosion des berges figure comme étude de cas. Avec l’aide d’une bourse du Landscape Architecture Foundation, Practice Landscape a publié un guide de bonnes pratiques pour des aménagements le long du fleuve : https://practicelandscape.com/wp-content/uploads/2023/12/2023_PracticeLandscape_ShorelineHandbook_WEB.pdf

Histoires à tisser de Shaza Bazzi et Maëlle Bellemin, étudiantes au DESS en design d’événements à l’École de design de l’UQAM



Composée en partie de cordes récupérées du projet *Augmented Grounds*, l’installation *Histoires à tisser* invite à se poser sous la canopée et à s’enraciner dans l’instant présent. Comportant deux modules circulaires, elle prend appui sur ce qui nous lie les uns et les uns aux autres, quels que soient nos parcours ou origines. Elle se transforme en lieu d’ancrage où les fils du passé et du présent se rejoignent pour tisser de nouveaux récits. Le public est ainsi convié à se déposer entre les mailles des filets et à s’évader dans cette toile d’histoires entremêlées.

Codiffusée par l’Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Partenariat du Quartier des spectacles, et créée sous la direction de la professeure Céline Poisson avec la collaboration des Jardins de Métis,

l'installation a été produite lors d'un stage à la coopérative Le Comité, puis installée durant l'automne 2023 sur la place Pasteur, au centre du campus de l'Université. Le projet sera présenté sur le site du Festival à Grand-Métis en 2024.

Avec l'aimable autorisation des conceptrices du projet *Augmented Grounds* (Soomeen Hahm, Jaeheon Jung, Yumi Lee), qui a été présenté sur le site du Festival international de jardins en 2020 et 2021.

RÉSIDENCES RBC

La troisième édition des *Résidences RBC* à la Maison d'Ariane de Métis-sur-Mer pour les artistes émergent-es a accueilli durant 4 semaines 4 artistes cumulant 10 ans ou moins de pratique professionnelle. L'appel de candidatures lancé le 8 novembre 2022 a généré la réception de 74 dossiers.

Le comité de sélection, composé de Christian Bujold, artiste multidisciplinaire, Lise Gagné, présidente du conseil d'administration du Festival international de jardins et architecte sénior, YLA Architecture Montréal, Ariane Gélinas, autrice et codirectrice générale + littéraire, revue Le Sabord, Stéphanie Pelletier, écrivaine et directrice artistique, L'Exil et Ève De Garie-Lamanque, directrice artistique, Festival international de jardins, a retenu les artistes suivantes :

Brigitte Léveillé – dramaturge

Brigitte Léveillé est étudiante à la maîtrise en études littéraires à l'UQAM. Sa démarche artistique est de nature documentaire. Elle s'intéresse tout particulièrement aux modes d'habitation alternatifs – à leurs moments de joie comme à leurs limites. Pour concevoir ses textes, elle emprunte aux sciences sociales et au journalisme leurs méthodes : collectes de témoignages, utilisation de documents, enquête de terrain. Ses textes ont été mis en lecture au théâtre La Licorne par Porte-Voix et au théâtre Le Périscope par le festival du Jamais Lu Québec.

Dimanche 2 juillet Mise en lecture théâtrale de *Si nous restons têtus* de Brigitte Léveillé avec les comédien·es Éva D'Aoust, Maude Lafond, Lucie M. Constantineau, Marc-Antoine Marceau et André Robillard

Dimanche 13 août Atelier de création littéraire avec 7 participant·es

Claire Moeder – autrice

Claire Moeder est autrice. Elle relie textes et photographies où le territoire devient aussi personnage. Native de France et établie en Gaspésie depuis 2017, elle initie des projets littéraires sous forme de lectures, de marches expérimentales, d'ateliers d'écriture et de micro-éditions. Au Québec, elle a participé à plusieurs résidences reliant l'écriture aux arts visuels. Impliquée auprès de nombreux artistes en tant que critique d'art et commissaire, elle a publié dans des revues spécialisées avant de plonger récemment en poésie. Son premier recueil paraîtra en 2024 aux Éditions du Noroît.

Créatrice et marcheuse en mouvement, elle collecte des récits humains et non-humains dans des paysages singuliers : côtes, forêts primitives ou îles, où la menace de disparition est présente. Elle s'ouvre également à de nouvelles pistes d'écriture féministe liées à l'égalité, la maternité et la souveraineté des corps.

Samedi 3 juin Atelier de création littéraire avec 13 participant·es

Samedi 10 juin Cercle de lecture réunissant 7 participant·es autour d'œuvres choisies par Claire Moeder

Ann Karine Bourdeau-Leduc – arts visuels

Ann Karine récupère, recycle et collectionne les matériaux de toute sorte qui sont ensuite présentés sous forme d'installations sculpturales regroupant images imprimées et dessins. Son travail a été exposé au Québec et au Nouveau-Brunswick. Elle a effectué de nombreuses résidences de création à l'international, soit à Bolit Centre d'Art Contemporani de Girona (Espagne, 2018), au Frans Masereel Centrum à Kasterlee (Belgique, 2022), ainsi qu'à Rad'art à San Romano (Italie, 2023). Titulaire d'une maîtrise en arts visuels à l'Université Concordia (2022), elle vit et travaille à Montréal.

Samedi 23 septembre Discussion et démonstration
Usages alternatifs du traceur numérique

Penélope Desjardins – danse, arts visuels, poésie

La démarche de Penélope prend forme de corps et de poésie. Convaincue que l'hybridation des pratiques ravive et consolide le poids des arts, elle s'adonne à différents projets artistiques qui cultivent son intérêt pour les pratiques performatives, et affine sa recherche d'un langage corporel fougueux. Bachelière du programme de danse contemporaine de l'Université du Québec à Montréal (Prix de mérite William-Douglas) et candidate à la maîtrise (profil création), elle poursuit un cursus interdisciplinaire qui conjugue création littéraire, performance et installation.

Samedi 9 septembre
Atelier écosomatique : *Errance jardinière*

Dimanche 1^{er} octobre de 9 h à 13 h
Performance écosomatique : *Comportement poétique*

Les *Résidences RBC* sont rendues possibles grâce au soutien financier de la Fondation RBC (Banque royale du Canada) dans le cadre de son projet Artistes émergents. Rappelons qu'en 2019, madame Ariane Riou a fait la donation de sa maison d'été de Métis-sur-Mer au Festival international de jardins des Jardins de Métis, afin qu'elle soit mise à la disposition des artistes pour y réaliser des résidences de recherche et de création.



AUTRES ARTISTES EN RÉSIDENCE

Ewa Monika Zebrowski et Hélène Samson

9 au 16 juillet à la Maison d'Ariane

Recherche et inspiration autour d'un projet d'exposition sur Anna Lois Harrington.

Éric Normand et Clarisse Bériault

17 au 23 juillet à la Maison d'Ariane

Recherche et création autour de leur projet *Éléphantaisie*. Présentation publique le samedi 22 juillet à l'aire Desjardins du Grand hall.

Sébastien Provencher

10 au 17 septembre à la maison ERE 132

Recherche et création autour de son projet *Floreat*, sélection officielle du Festival de théâtre des Amériques (FTA) au printemps 2024 à Montréal.

Simon Elmaleh

2 au 7 octobre à la Maison d'Ariane

Recherche et création pour un futur projet de L'Orchestre d'hommes-orchestres.

ATELIER D'ÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage a tenu son atelier d'été du 10 au 20 août avec la participation d'une quinzaine d'étudiant-es du baccalauréat et de la maîtrise en architecture de paysage et du baccalauréat en urbanisme et de la maîtrise Ville territoire et paysage. L'édition 2023 avait pour thème *Paysages généreux, paysages faits main*. Supervisé par Emile Maheu Forest, professeur invité à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, l'Atelier d'été visait spécifiquement à expérimenter in situ des approches d'architecture de paysage dites régénératrices permettant d'imaginer autrement nos relations aux vivants.



Se déroulant sur le site des Jardins de Métis, les interventions de l'Atelier sont imaginées comme des jardins-vitrines ou des jardins expérimentaux souhaitant émerveiller et inspirer les visiteur-euses. Dans le contexte où la crise climatique est non seulement une crise écologique, économique et technologique, mais également une crise culturelle, la complexité ainsi que l'immensité des causes et impacts du réchauffement planétaire nous obligent à repenser nos modes de

représentations afin de saisir les défis qui sont devant nous et partager des solutions inspirantes. Les jardins expérimentaux de l'Atelier s'inscrivent donc dans une démarche visant à représenter autrement le jardin et ses potentiels, afin d'inspirer l'action.

L'Atelier s'est déroulé en trois phases : une charrette d'idéation de trois jours, qui a eu lieu au mois de mai, afin d'imaginer l'aménagement d'un jardin expérimental; deux rencontres de planification du chantier, en juin et en juillet; et finalement l'Atelier aux Jardins de Métis, durant lequel le jardin sera réalisé, une publication collective sera créée et des activités de médiation grand public seront offertes.

Activités grand public

- Conférence d'Emile Maheu Forest, *Le Jardin comme outil de régénération écologique*, le vendredi 11 août à 16 h, aire Desjardins du Grand hall.
- Conférence d'Alexander Reford, *Au rythme du train : les paysages de La Mitis vus par Alexander Henderson – 1873-1876*, le mardi 15 août à 16 h, aire Desjardins du Grand hall.
- Enregistrement devant public d'un épisode du balado *Cadre bâti*, avec Guillaume Éthier et Emile Maheu Forest qui recevaient Jérôme Dupras, professeur au Département des sciences naturelles de l'UQO et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée, le mercredi, 16 août à 17 h 30, aire Desjardins du Grand hall.

- Discussion avec Denis Boucher, président du Conseil du patrimoine de Montréal, *Parlons patrimoine, préservation et paysages*, le jeudi 17 août à 17 h 30, sur la *Véranda* de Pierre Thibault.
- Présentation finale des projets étudiants, *Paysages généreux, paysages faits main : dévoilement d'expérimentations étudiantes*, le samedi 19 août à 16 h, aire Desjardins du Grand hall.

PROGRAMME DU CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (CCA)

Le programme du CCA pour les étudiants à la maîtrise encourage les étudiants d'écoles canadiennes d'architecture à se saisir de questions d'intérêt public sur l'environnement bâti du Canada et d'ailleurs. À travers un projet collaboratif, les participants se servent activement de la Collection du CCA, participent à des séminaires et à d'autres activités pédagogiques, et articulent leur propre compréhension de l'architecture en tant qu'intérêt public. Ce programme bénéficie du généreux soutien de Power Corporation du Canada.

Un appel de candidatures a été lancé en mars autour du thème « Rivière, rivage, territoire : Futurs écologiques aux Jardins de Métis ». Ce projet de trois ans vise à explorer et à soutenir la manière dont les Jardins de Métis font face à un climat local en changement. Il se concentre sur l'évolution des conditions locales du site à travers ses liens avec la rivière Mitis, les rives du fleuve Saint-Laurent et leurs liens territoriaux avec ce qui est maintenant connu comme la Gaspésie.

Chaque année, trois étudiants participants développeront un projet ancré dans cet état de flux écologique, occasionné à la fois par les effets du réchauffement climatique et par les conséquences à court et à long terme de l'agriculture, de l'exploitation minière et d'autres industries extractives locales. Grand-Métis, au Québec, deviendra ainsi un microcosme pour réfléchir aux futurs écologiques plus larges de l'érosion du littoral, de l'épuisement des aquifères, de l'appauvrissement des sols et d'autres manifestations d'une écologie qui change rapidement.

Situés sur la rive est de la rivière Mitis, et donc sur les territoires ancestraux des Wolastoqiyik et des Mi'gmaq, les Jardins de Métis ont accueilli les trois étudiants participants pour une résidence de recherche d'un mois en juin. Jia Chen Mi, stagiaire au Centre Canadien d'Architecture, et son équipe de recherche (Hannah Thiessen et Marie-Ellen Houde-Hostland) ont consulté plusieurs fichiers d'archives en lien avec leur projet de recherche « Rivière, rivage, territoire : Futurs écologiques aux Jardins de Métis ». Pour la première phase de ce projet, son équipe s'est principalement intéressée aux carnets de pêche de la famille Reford ainsi qu'à l'évolution de la gastronomie du restaurant de la villa Estevan.

PLAN D'ACTION

La planification stratégique 2022-2027 adoptée le 25 novembre 2021, identifiait trois axes de développement : rayonner et renforcer le positionnement du Festival; faire du Festival une expérience mémorable; un Festival tourné vers l'avenir. Parmi les actions menées durant l'année, mentionnons :

- Publication plus soutenue sur les réseaux sociaux (25 publications Instagram).
- Bonification de la promotion des activités de médiation (7) avec les artistes en résidence RBC à la Maison d'Ariane.
- Intégration systématique de l'architecture de paysage dans nos communications.
- Identification des possibilités de financement par projet, entre autres, pour l'édition du 25^e anniversaire (3 demandes de financement déposées et acceptées auprès du CALQ et du CAC).
- Mise en place d'un partenariat bilatéral international, pour assurer la reconnaissance du Festival, avec le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire : un jardin du Québec créé à Chaumont et un jardin de la France créé à Métis en 2024.
- Renouvellement pour 2 ans aux mêmes conditions du partenariat avec la Fondation RBC pour les résidences à la Maison d'Ariane.

- Initiation de premiers contacts avec les Premières nations Wolastoqiyik Wahsipekuk et Mi'gmaq (Listiguj, Gesgapegiag), ainsi qu'avec des membres des Premières nations et des Inuits, d'une manière générale : Rencontre de la DA avec un membre de l'équipe de Daphne, centre d'art autochtone autogéré sans but lucratif, et avec l'équipe de la Biennale d'art contemporain autochtone (BACA). De son côté, le DG a entamé des démarches auprès de la communauté Wolastoqiyik Wahsipekuk.
- Poursuite du partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec pour le recrutement de 5 stagiaires en architecture, architecture de paysage et/ou design d'événements; commandite de BC2 pour soutenir le recrutement d'étudiant-es universitaires avec remise d'une bourse d'encouragement de 750 \$.

PRIX ET MENTIONS D'HONNEUR

Félicitations à Principal pour l'obtention d'un Certificat d'Excellence Typographique du Type Director's Club TDC NYC pour le lettrage de l'identité visuelle du Festival 2022 ayant pour thème *Adaptation*.

Félicitations à Étienne Bernier, architecte principal, associé et fondateur du bureau Agence Spatiale (coconcepteur de *La ligne de 100 ans*), qui s'est mérité le prix Jeune diplômé 2023 décerné dans le cadre de la reconnaissance annuelle Les Remarquables de La Fondation de l'Université Laval.

Félicitations à Kim Pariseau d'Appareil Architecture (coconceptrice de *Le Dernier petit cochon*) à qui Canadian Interiors a remis en novembre 2022 le Choix du jury du concours Best of Canada pour le projet de chaises Elsie.



FINANCES

Fonds de dotation

Le Festival participe au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et au programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien (PC). En vertu de ces programmes, le Festival verse des sommes dans un fonds de dotation à la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le MCC et PC accordent des subventions de contrepartie en fonction de certains critères. En vertu du contrat de gestion signé entre l'organisme et la FGM, l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la FGM. L'organisme ne possède plus les titres de propriété sur ces sommes reçues puisqu'elles sont cédées à la FGM.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a cédé un montant de 25 000 \$ à la FGM. De plus, un montant de 103 484 \$ provenant du programme Mécénat Placements Culture et un montant de 102 668 \$ provenant du programme Incitatifs aux fonds de dotation ont été directement versés à la FGM. Par conséquent, l'Organisme n'a pas comptabilisé, aux états financiers, la somme d'une juste valeur de 1 199 431 \$ au 31 octobre 2023 (956 529 \$ au 31 octobre 2022) à titre de placements qui se détaillent ainsi :

	2023	2022
Capital investi	1 238 402 \$	1 007 250 \$
Revenus de placements nets cumulés	66 754 \$	43 355 \$
Plus-value (perte) non réalisée sur placements	(105 725 \$)	(94 076 \$)
	1 199 431 \$	956 529 \$

Les intérêts encaissés, selon les règles de distribution de la FGM, ont été de 43 080 \$.

Souper-bénéfice

L'événement-bénéfice champêtre s'est déroulé dans la villa Estevan le samedi 30 juillet. Quarante-deux personnes étaient présentes. Les revenus générés par l'événement s'élevaient à 8 000 \$.

Financement public

Conseil des arts du Canada (Soutien à la mission)	100 000 \$
Patrimoine canadien (Soutien à la mission)	66 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec (soutien à la mission)	100 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec (aide spéciale COVID)	17 190 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec (projets spéciaux)	9 161 \$
Emploi-Québec	25 671 \$
Emploi d'été Canada	9 689 \$

Autres partenaires financiers

Fédération des chambres de commerce du Québec	26 424 \$
Stantec	3 500 \$
BC2	2 500 \$
Association des musées canadiens	1 879 \$

Collaborateurs

Atelier Pierre Thibault	Centre Canadien d'Architecture
Partenariat du Quartier des spectacles	Université de Montréal
Université du Québec à Montréal	



Choose Your Own Adventure

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Lise Gagné Architecte OAQ, LL.B., PA LEED Architecte sénior, YLA Architecture
Vice-président	Ludovic Langlois-Therien Consultant en stratégie de gestion, McKinsey & Company
Trésorier	Ruby Thélot Chef de produit, FWB et consultant, 13101401 Inc.
Secrétaire	Lydia Brown Avocate
Administrateurs	François Côté Avocat, Associé principal, Norton Rose Fulbright
	Marie Claude Massicotte Architecte paysagiste sénior AAPQ, AAPC Consultante Chargée de cours, Faculté de l'aménagement, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal
	Erick Rivard (jusqu'au 31 mars) Architecte OAQ Architecte associé, Groupe A / Annexe U
	Nicolas Demers-Stoddart (à partir du 3 mai) Architecte OAQ, OAA, MIRAC, RIBA, B. ING Architecte associé, Provencher_Roy
	Bernard St-Denis (du 3 mai au 25 octobre) Architecte-paysagiste AAPQ, AAPC
	Diane Laberge (à partir du 6 septembre) Rédactrice, journaliste, blogueuse Culture-Tourisme-Art de vivre

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises durant l'année (13 et 15 décembre 2022, 25 janvier, 31 mars, 21 juin, 6 septembre et 25 octobre 2023). Une Assemblée générale spéciale (AGS) a eu lieu le 31 mars afin de modifier le point 25.1 des règlements généraux, portant le nombre d'administrateurs de 7 à 9 membres. L'Assemblée générale annuelle (AGA) a eu lieu le 31 mars.



Corps de résonance

Comités de travail du conseil d'administration

Finances

Nicolas Demers-Stoddart, Lise Gagné, Sylvain Legris, Alexander Reford, Ruby Thelot (responsable)

Planification stratégique

Lise Gagné, Ève De Garie-Lamanque, Marie Claude Massicotte, Ludovic Langlois-Therien (responsable), Alexander Reford

Ressources humaines

Lydia Brown (responsable), Lise Gagné, Alexander Reford

Éditions du Festival

Ève De Garie-Lamanque, Lise Gagné, Diane Laberge, Marie Claude Massicotte (responsable), Alexander Reford

Résidences d'artistes – Maison d'Ariane

Julie Boivin du CLAC, Ève De Garie-Lamanque (responsable), Lise Gagné, Alexander Reford, Lesley Johnstone du Musée d'art contemporain de Montréal

Membrariat

François Côté (responsable), Ève De Garie-Lamanque, Nicolas Demers-Stoddart, Lise Gagné, Alexander Reford



Gravity Fields

ÉQUIPE DU FESTIVAL

Directeur	Alexander Reford
Adjoint à la direction	Sylvain Legris
Directrice artistique	Ève De Garie-Lamanque
Coordonnateur technique	François Leblanc
Responsable de l'entretien	Simon Trévian
Ouvrier en aménagement	Langis Bélanger
Stagiaires	Charlotte Beaumariage, Élisabeth Bureau, Sonia Cao, Matéo Combeau, Helena Kraft, Pénélope Robineau-Pépin, Joël Videaud-Maillette
Guides-animateurs*trices	Camille Deslauriers-Ménard, Mathilde Gagné, Zachary Hamilton, Louis-Bernard Plante
Directrice de l'expérience client et des communications	Corine Jacob (jusqu'au 1 ^{er} mars)
Assistante aux communications et gestionnaire des réseaux sociaux	Charlotte Garneau
Comptable	Véronyck Gilbert
Commis-comptable	Frédéric Otis
Bénévoles pour la construction des jardins	Philippe Apollon, Andrée Binette, Sylvie Binette, Michelle Blanchard, Marie Brissette, Raphaëlle Brissette, Daniel Brien, Lydia Brown, Hélène Camirand, Marie-Andrée Camirand, Chantal Carignan, François Chapleau, Michel Devoy, Monique Dupras, Lise Gagné, Marie-Claude Gagné, Sylvie Larouche, Marie Lavergne, Pierre Lavigreur, Francine Lord, Marie Claude Massicotte, Christine Nadeau, Anne Plamondon, Julie Plante, Sylvie Plante, André Pronovost, Charles Pronovost, Louise Proulx



Mer du vent

DONATEURS

35 000 \$

Fondation RBC

25 000 \$

Fondation Ariane Riou et Réal Plourde, Lise Gagné

1 000 \$ à 2 000 \$

Alexander Reford, Mary W. Rowe

201 \$ à 400 \$

Agence Spatiale, Suzanne Bernier, François Côté, Kim Turner Connolly

101 \$ à 200 \$

Hélène Gauthier Roy, Jean Houde, Jean-Jacques St-Aubin, Bernard St-Denis, Daniel Tingley

100 \$ et moins

Johanne Arseneau, Ève De Garie-Lamanque, Penelope Dobson, Lindsay Hurni, Sylvain Legris, Francine Lévesque, Romaine Malenfant, Louise Rousseau, Edmonde Synnott, Sylvie Théberge



Absolues Jardin

Les photos de ce rapport sont de Martin Bond, Ève De Garie-Lamanque, Charlotte Garneau, Jean-Christophe Lemay, Emile Maheu-Forest, Félix Michaud, Nathalie St-Pierre et Marjelaïne Sylvestre.

Festival international de jardins

États financiers
Au 31 octobre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Festival international de jardins,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 octobre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Le prédécesseur a également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2022 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 15 décembre 2022 en raison que l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. 1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Mont-Joli, Canada
Le 20 décembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137599

Festival international de jardins

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

PRODUITS

Admissions au Festival international de jardins	112 625 \$	119 617 \$
Aides publiques (annexe A)	327 711	455 612
Association des musées canadiens	1 879	2 467
Dons de fondations privées	-	55 700
Dons des membres et événement-bénéfice	38 437	16 679
Fédération des chambres de commerce du Québec	26 424	21 299
Intérêts de la Fondation du Grand Montréal	43 080	133 170
Musée de la civilisation	-	5 000
Musée de la civilisation - Apports reçus sous forme de services	-	10 000
Sous-traitance	25 000	-
Autres revenus (annexe B)	5 764	10 393
	580 920	829 937

CHARGES

Salaires et charges sociales (annexe C)	336 490	301 035
Programmation (annexe D)	159 769	268 821
Commercialisation (annexe E)	46 925	60 439
Activités (annexe F)	9 923	10 696
Administration (annexe G)	64 751	108 185
	617 858	749 176

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(36 938) 80 761

AUTRES ÉLÉMENTS

Don à la Fondation du Grand Montréal	(25 000)	(150 000)
Produits et charges de loyer (annexe H)	(11 894)	(378)
	(36 894)	(150 378)

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(73 832) \$ (69 617) \$

Festival international de jardins

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles et actif incorporel	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE,					
début de l'exercice	95 215 \$	70 000 \$	(7 480) \$	157 735 \$	227 352 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(1 562)	-	(72 270)	(73 832)	(69 617)
Affectations internes (note 10)	-	(32 032)	32 032	-	-
SOLDE,					
fin de l'exercice	93 653 \$	37 968 \$	(47 718) \$	83 903 \$	157 735 \$

Festival international de jardins

BILAN

Au 31 octobre

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

15 350 \$

131 726 \$

Créances (note 3)

45 922

33 885

61 272

165 611

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

365 021

377 864

ACTIF INCORPOREL (note 5)

1 801

2 402

428 094 \$

545 877 \$

Festival international de jardins

BILAN (suite)

Au 31 octobre

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	13 629 \$	17 928 \$
Sommes dues à Les Amis des Jardins de Métis inc., organisme exerçant une influence notable, sans intérêts	203	3 832
Apports reportés (note 7)	17 190	24 141
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	40 000	-
	71 022	45 901
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	40 000
APPORTS REPORTÉS (note 7)	-	17 190
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	273 169	285 051
	344 191	388 142

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel	93 653	95 215
Affecté	37 968	70 000
Non affecté	(47 718)	(7 480)
	83 903	157 735
	428 094 \$	545 877 \$

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Festival international de jardins

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(73 832) \$	(69 617) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 843	14 755
Amortissement de l'actif incorporel	601	601
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(11 882)	(13 406)
	(72 270)	(67 667)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(12 929)	68 687
Dettes de fonctionnement	(4 299)	(14 335)
Apports reportés	(24 141)	13 891
	(113 639)	576

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des avances	(2 737)	14 436
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	17 190
	(2 737)	31 626

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(116 376)	32 202
ENCAISSE, début de l'exercice	131 726	99 524
ENCAISSE, fin de l'exercice	15 350 \$	131 726 \$

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de participer à l'opération du Festival international de jardins sur le site de Les Amis des Jardins de Métis inc. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de loyers sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Subventions

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux suivant :

Bâtisse	2,5 %
Équipement informatique	55 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Actif incorporel

Le site web est comptabilisé au coût.

L'amortissement de l'actif incorporel et des aides gouvernementales reportées afférentes est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

3. CRÉANCES

	2023	2022
Autres débiteurs	30 823 \$	3 244 \$
Subventions du gouvernement du Canada à recevoir	-	6 777
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir	14 427	19 057
Taxes à la consommation	672	3 915
Avances à Les Jardins de Métis inc., société sous contrôle commun, sans intérêts	-	892
	45 922 \$	33 885 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	72 259 \$	- \$	72 259 \$	72 259 \$
Bâtisse	299 517	29 234	270 283	277 213
Équipement informatique	1 151	982	169	375
Matériel roulant	2 500	1 771	729	1 041
Mobilier et équipement	54 549	32 968	21 581	26 976
	429 976 \$	64 955 \$	365 021 \$	377 864 \$

5. ACTIF INCORPOREL

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	31 609 \$	29 808 \$	1 801 \$	2 402 \$

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	11 714 \$	8 946 \$
Apports à rembourser	-	2 242
Salaires et vacances courus	1 282	6 740
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	633	-
	13 629 \$	17 928 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	41 331 \$	10 250 \$
Montant reçus au cours de l'exercice	-	41 331
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(24 141)	(10 250)
SOLDE , fin de l'exercice	17 190 \$	41 331 \$

8. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 18 janvier 2024, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2026 ¹	40 000 \$	40 000 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est de 40 000 \$.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

8. DETTE À LONG TERME (suite)

¹ L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 20 000 \$ reçue au cours de l'exercice 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 19 janvier 2024 ou avant le 29 mars 2024 si une demande de refinancement de cet emprunt a été déposée au plus tard le 18 janvier 2024.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse et d'équipements.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
SOLDE , début de l'exercice	285 051 \$	298 457 \$
Montants amortis dans les résultats	(11 882)	(13 406)
SOLDE , fin de l'exercice	273 169 \$	285 051 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a utilisé un montant de 32 032 \$ (2022 - 0 \$) à des fins de projets spéciaux pour ainsi porter le solde au 31 octobre 2023 à 37 968 \$ (2022 - 70 000 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc. exerce une influence notable sur le Festival international de jardins puisque ce dernier a un intérêt économique important dans Les Amis des Jardins de Métis inc. et que le personnel de direction des deux organismes sont les mêmes. L'Organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme Les Amis des Jardins de Métis inc., ayant entre autres pour objectif de conserver et d'améliorer les biens immobiliers, a eu également le mandat de gérer l'ensemble des activités liées aux jardins horticoles. Il s'occupe donc de percevoir les revenus d'admission en lien avec l'événement du Festival international de jardins, ainsi que du traitement des salaires et charges sociales des employés affectés au Festival. Conformément à l'entente de services signée entre les deux entités, un pourcentage des revenus d'admission est versé au Festival et une portion des salaires et charges sociales est rechargée en fonction du temps travaillé pour celui-ci. Un montant forfaitaire est également facturé en contrepartie de différents biens et services fournis.

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Les principales opérations conclues avec Les Amis des Jardins de Métis inc. organisme exerçant une influence notable sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits		
Admissions au Festival international de jardins	112 625 \$	119 617 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	85 792 \$	100 109 \$
Services administratifs	27 036 \$	20 000 \$
Don	-	50 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement, à son emprunt bancaire et à sa dette à long terme.

13. FONDS DE DOTATION

L'Organisme participe au programme Mécénat Placements Culture mis en place par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et maintenant administré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et au programme Incitatifs aux fonds de dotation de Patrimoine canadien (PC). En vertu de ces programmes, l'Organisme verse des sommes à un fonds de dotation à une fondation communautaire choisie (Fondation du Grand Montréal) et le MCC et/ou PC accordent une subvention de contrepartie en fonction de certains critères.

En vertu du contrat de gestion signé entre l'Organisme et la Fondation du Grand Montréal, l'organisme a cédé à perpétuité la propriété de certains des dons reçus à la Fondation du Grand Montréal.

L'Organisme ne possède plus les titres de propriété sur ces sommes reçues puisqu'elles sont cédées à la fondation. Au cours de l'exercice, l'Organisme a cédé un montant de 25 000 \$ à ce fonds de dotation. De plus, un montant de 103 484 \$ provenant du programme Mécénat Placements Culture et un montant de 102 668 \$ provenant du programme Incitatifs aux fonds de dotation ont été directement versés à ce fonds. Par conséquent, l'Organisme n'a pas comptabilisé, aux états financiers, la somme d'une juste valeur de 1 199 431 \$ au 31 octobre 2023 (956 529 \$ au 31 octobre 2022) à titre de placements qui se détaillent ainsi :

Festival international de jardins

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 octobre 2023

13. FONDS DE DOTATION (suite)

	2023	2022
Capital investi	1 238 402 \$	1 007 250 \$
Revenus de placements nets cumulés	66 754	43 355
Perte non réalisée sur placements	<u>(105 725)</u>	<u>(94 076)</u>
	1 199 431 \$	956 529 \$

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

A - AIDES PUBLIQUES

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	- \$	9 500 \$
Conseil des arts du Canada	100 000	120 000
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	117 190	100 000
Projet Jeune Public	6 951	14 049
Projet Manifestation et présentation publique	2 210	11 790
Entente territoriale Bas-Saint-Laurent	-	11 000
Emploi d'été Canada	9 689	11 666
Emploi-Québec	25 671	39 607
Patrimoine canadien	66 000	72 000
Patrimoine canadien - Fonds de réouverture	-	66 000
	<hr/>	<hr/>
	327 711 \$	455 612 \$

B - AUTRES REVENUS

Commandites	5 500 \$	5 000 \$
Location d'une oeuvre	-	5 000
Revenus divers	264	393
	<hr/>	<hr/>
	5 764 \$	10 393 \$

C - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Administration	53 353 \$	72 443 \$
Animation, guides et occasionnels	151 292	147 237
Coordination technique	84 602	75 594
Direction artistique	47 243	5 761
	<hr/>	<hr/>
	336 490 \$	301 035 \$

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

D - PROGRAMMATION

Aménagements (jardins extra-muros)	- \$	500 \$
Aménagements (jardins temporaires)	70 240	106 179
Cachets des artistes	13 550	64 294
Entretien et réparations des équipements	-	125
Fournitures d'atelier	7 385	6 007
Frais d'activités culturelles	-	6 870
Frais d'hébergement et repas des concepteurs	13 076	24 453
Frais de déplacement des concepteurs	17 567	22 196
Frais de transport	5 213	2 097
Honoraires des concepteurs	32 738	36 100
	<hr/>	<hr/>
	159 769 \$	268 821 \$

E - COMMERCIALISATION

Matériel promotionnel et publications	20 870 \$	27 547 \$
Production et frais médiatiques	6 418	6 233
Publicité et relation de presse	7 200	11 193
Site web	12 437	15 466
	<hr/>	<hr/>
	46 925 \$	60 439 \$

F - ACTIVITÉS

Inauguration du Festival	4 460 \$	4 048 \$
Souper-bénéfice	5 463	6 648
	<hr/>	<hr/>
	9 923 \$	10 696 \$

Festival international de jardins

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre

2023

2022

G - ADMINISTRATION

Achat de fournitures	1 250 \$	587 \$
Contrat de gestion avec Les Amis des Jardins de Métis inc.	-	850
Cotisations et affiliations	1 067	690
Don à Les Amis des Jardins de Métis inc.	-	50 000
Fournitures de bureau et papeterie	505	588
Frais bancaires	1 937	1 789
Frais de déplacement et de représentation	567	763
Frais de service de paie	1 325	1 047
Services administratifs	27 331	31 920
Services professionnels	28 918	17 990
Taxes et permis	651	356
Amortissement des immobilisations corporelles	599	1 004
Amortissement de l'actif incorporel	601	601
	<hr/>	<hr/>
	64 751 \$	108 185 \$

H - PRODUITS ET CHARGES DE LOYER

Produits		
Dons de fondations privées	25 000 \$	- \$
Location	4 415	5 916
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	11 882	13 406
	<hr/>	<hr/>
	41 297	19 322
Charges		
Assurances	4 162	-
Entretien et réparations du terrain et de la bâtisse	34 561	3 700
Frais divers	1 350	1 570
Télécommunications	874	679
Amortissement des immobilisations corporelles	12 244	13 751
	<hr/>	<hr/>
	53 191	19 700
	<hr/>	<hr/>
	(11 894) \$	(378) \$